

Plan pluriannuel d'investissement et de financement (PPIF) : enjeux et méthodologie d'élaboration

Maîtriser toutes les phases d'élaboration du PPIF

Code
515053

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
995 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Directeurs ou Directeurs adjoints d'établissement – Dirigeants d'association gestionnaire – Directeurs administratifs et financiers – Responsables comptables

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases de l'analyse financière ou avoir suivi la formation :

🔗 [Analyse financière en ESMS \(515052\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formateur spécialiste du secteur médico-social apportant une méthode opérationnelle aux participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux du plan pluriannuel des investissements (PPI)
- Construire un PPI et l'analyser
- Élaborer les grandes lignes du PPI de sa structure (stratégies, points de contrôles, projections principales d'investissement)

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Identifier les enjeux, le cadre juridique et l'évolution du PPI (PPIF)

- Un outil au service de la stratégie de la structure
- Le cadre réglementaire pour les établissements hors CPOM ou sous CPOM
- Le lien entre le PPI et la construction de l'EPRD, en particulier avec le PGFP (plan global de financement pluriannuel)
- Rappel sur les principaux agrégats du bilan financier (FRNG, BFR et trésorerie) et sur la CAF

Construire le PPI

- La méthodologie d'élaboration de l'ensemble des documents : évaluer et planifier ses besoins d'investissements (analyse de la vétusté, programme pluriannuel...), construire le programme d'investissement (PPI)
- La construction du programme de financement (PPF) : évaluer le recours aux différentes sources de financement en fonction de la santé financière de son établissement, établir son PPF, élaborer les annexes (tableaux de suivi et de réalisation des emprunts)
- La construction du tableau des surcoûts et des économies d'exploitation : mesurer les incidences de ses investissements sur les dépenses des groupes I, II et III, construire le tableau
- Etablir le rapport financier de la direction
- Les annexes spécifiques à établir pour les ESMS sous EPRD (en remplacement des Annexes 2 et 10)
- Cas pratique : étude de la constitution d'un PPI

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Mettre en place une stratégie d'élaboration et de validation de son PPI

- Stratégie interne d'élaboration
 - Assurer la cohérence entre le PPI et les objectifs définis dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) quand celui-ci est signé
 - Mesurer l'impact du PPI sur le prix de journée
 - Convaincre les financeurs : joindre un rapport argumenté au PPIF
 - Les points de contrôle de l'autorité de tarification
 - Cas pratique : définir et construire les grandes lignes de son PPI
- NB : chaque participant est invité à apporter ses propres documents pour les étudier au cours de la formation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 27 Oct. 2026
- 24 Nov. 2026

A DISTANCE

- 27 Oct. 2026
- 24 Nov. 2026

